

LIVRET D'ACCUEIL 2020-2021

Bienvenue!

HI!

Hello!

L'INSA

EN POCHÉ

Où trouver les infos ?



BIENVENUE À L'INSA LYON !

LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

1. S'INSCRIRE 2

- LES DROITS D'INSCRIPTION 4
- CRITÈRES D'EXONÉRATION PARTIELLE SUPPLÉMENTAIRES 5
- LES JOURNÉES D'ACCUEIL DES ADMIS EN 1^{re} ANNÉE 6

2. AIDES FINANCIÈRES SUR CRITÈRES SOCIAUX 7

- BOURSES DE LA FONDATION INSA LYON 7
- FONDS DE SOLIDARITÉ 8
- BOURSE D'ACCUEIL DE LA FONDATION GROUPE INSA 8

3. S'ASSURER 8

- SÉCURITÉ SOCIALE 8
- RESPONSABILITÉ CIVILE 9
- RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE 9
- ACCIDENTS DU TRAVAIL 9

4. SE CONNECTER 10

- COMPTE INFORMATIQUE INSA LYON 10
- CONNEXION DANS LES RÉSIDENCES 10
- MATÉRIEL INFORMATIQUE 11
- CARTE MULTISERVICES 12

5. S'INTÉGRER 12

ÉTUDIER 14

1. FORMATION INITIALE AUX METIERS D'INGÉNIEUR (FIMI) 15

- L'ACQUISITION D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE ET HUMANISTE DE HAUT NIVEAU 15
- UN SOCLE SCIENTIFIQUE COMMUN ET DIFFÉRENTES FILIÈRES 15
- DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉLÈVES 16

2. NEUF DÉPARTEMENTS DE SPÉCIALITÉS 17

- 3^e ANNÉE CURSUS INGÉNIEUR (1^{re} ANNÉE DE SPÉCIALITÉ) 17
- 4^e ANNÉE CURSUS INGÉNIEUR (2^e ANNÉE DE SPÉCIALITÉ) 17
- 5^e ANNÉE CURSUS INGÉNIEUR (3^e ANNÉE DE SPÉCIALITÉ) 17

3. LE CENTRE DES SPORTS 18

- L'ÉDUCATION PHYSIQUE, SPORTIVE ET ARTISTIQUE 18
- LA SECTION SPORT DE HAUT NIVEAU 18

4. LES HUMANITÉS 19

- LANGUES ET INTERCULTURALITÉ 19
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 19
- ARTS ET CULTURE 20

5. BIBLIOTHÈQUE M.CURIE 21

6. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021 21





VIVRE SUR LE CAMPUS 22

1. SE REPÉRER 23

- VENIR SUR LE CAMPUS LYONTECH-LA DOUA 23
- PLAN DU CAMPUS 24

2. SE LOGER 24

- LES RÉSIDENCES DU CAMPUS LYONTECH-LA DOUA 24
- ATTRIBUTION 25
- TARIFS 25

3. SE RESTAURER 26

- LES LIEUX DE RESTAURATION 26
- FORMULES DE RESTAURATION 26

4. ÊTRE AIDÉ ET ACCOMPAGNÉ 28

- CELLULE HANDICAP ÉTUDIANTS 28
- SERVICE CAP (CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ) 28
- LE PÔLE SOCIAL ÉTUDIANT 29
- LE PÔLE MÉDICAL DE PRÉVENTION ÉTUDIANT 30

5. FAIRE DU SPORT 30

- EN COMPÉTITION 31
- PRATIQUE SPORTIVE DE LOISIR 31

6. VIE ASSOCIATIVE 32

- LE BUREAU DES ÉLÈVES (BDE) 32
- LES ÉVÈNEMENTS 32
- LES SERVICES 33
- LA VA 33



VIE PRATIQUE 34

1. BON PLANS 35

- FINANCEZ VOTRE PC PORTABLE 35
- FINANCEZ VOTRE PROJET 35
- ACCÈS A LA CULTURE 36
- CITY-GUIDE DE LYON 37
- SOLIDARITÉ 37

2. CONTACTS UTILES SUR LE CAMPUS 38

- LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ 38
- LA DIRECTION VIE DE CAMPUS 38
- LE PÔLE MÉDICAL 38
- LE SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS 38
- L'INSTITUT GASTON BERGER 38
- PRÉVENTION, SÉCURITÉ, SANTÉ 39

3. ADRESSES UTILES HORS CAMPUS 39

- POUR SE DÉPLACER 39
- POUR ÊTRE AIDÉ 39
- POUR UN TITRE DE SÉJOUR 39
- POUR DÉCOUVRIR LYON ET SA RÉGION 39

CHECK LIST 40

1. À FAIRE AVANT VOTRE ARRIVÉE 41

2. À VOTRE ARRIVÉE 42





À L'INSA LYON !

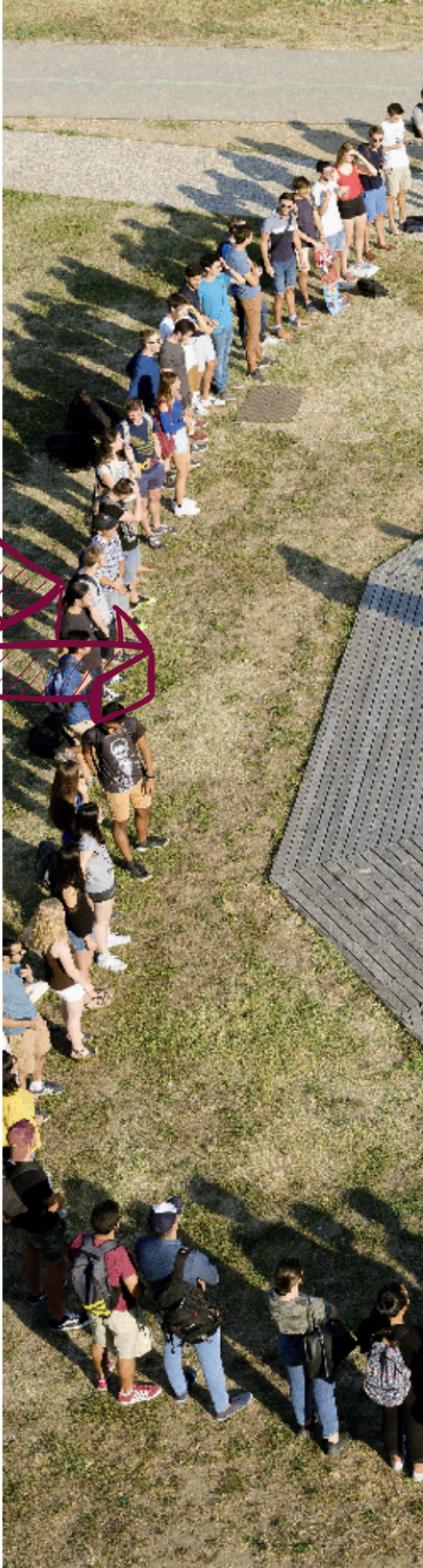
Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles pour préparer votre arrivée et aborder votre cursus ingénieur dans les meilleures conditions.

Les services de l'INSA vous seront présentés plus en détail au cours des semaines de rentrée par les responsables administratifs et pédagogiques des entités.

Découvrez l'INSA Lyon en image en cliquant [ici](#)



Dans un souci d'alléger le texte et sans aucune discrimination de genre, l'emploi du masculin est utilisé à titre épique.



VUE D'ENSEMBLE



6500
ÉTUDIANTS



64
FORMATIONS



MOBILITÉ
INTERNATIONALE
POUR TOUS



1300
DIPLOMÉS
CHAQUE ANNÉE



23
LABORATOIRES,
570 DOCTORANTS

718
ENSEIGNANTS
ET CHERCHEURS

100
NATIONALITÉS
REPRÉSENTÉES

1478 PUBLICATIONS DE RANG A



677
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES,
DE BIBLIOTHÈQUE
ET DE SANTÉ

28%
D'ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS

LYON TECH – LA DOUA
134 000 M2 DE SURFACE UTILE
11 RÉSIDENCES
3 PÔLES DE RESTAURATION

2

OYONNAX AU CŒUR
DE LA PLASTIC VALLEY
3 RÉSIDENCES
1 PÔLE DE RESTAURATION

← **CAMPUS** →

130 CLUBS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTS
NOMBREUSES INSTALLATIONS SPORTIVES, 25 DISCIPLINES ENSEIGNÉES



LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE



1. S'INSCRIRE

- ⊙ Avant votre inscription, vous devez vous acquitter de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)¹ :
 - ➔ Connectez-vous sur le site cvec.etudiant.gouv.fr
 - ➔ Téléchargez l'attestation et son QR code, elle vous sera demandée lors de votre inscription.
- ⊙ Téléchargez votre dossier d'inscription sur le site de l'INSA :
 - ➔ <https://www.insa-lyon.fr/fr/service-scolaire>
- ⊙ Envoyez votre dossier et les documents demandés par mail uniquement, à l'adresse électronique indiquée sur le dossier.

ÉTUDIANTS ADMIS EN 1^{re} ANNÉE

Les inscriptions administratives des étudiants admis en 1^{re} année du département FIMI, auront lieu **les 7 et 8 septembre 2020** lors des Journées d'accueil. Les horaires de convocation seront affichés sur le site de l'INSA à partir du 26 mai.



ÉTUDIANTS ADMIS EN 2^e, 3^e, 4^e ANNÉE

Les inscriptions administratives sont réalisées par la Direction de la Scolarité à réception de votre dossier d'inscription. Les étudiants seront accueillis dans leur département d'admission selon le calendrier qui leur sera transmis par ses soins.

- ⊙ Après paiement de vos droits d'inscription au diplôme d'ingénieur, la Scolarité vous délivrera votre certificat de scolarité, votre carte d'étudiant et votre compte informatique de l'INSA. Les admis en 1^{re} année FIMI régleront leurs droits d'inscription sur la chaîne de rentrée des Journées d'accueil. Les étudiants des autres niveaux recevront les instructions de paiement à distance dès réception de leur dossier.

1- La CVEC est collectée par le CROUS et s'élève à 92€ à la rentrée 2020. Les sommes collectées bénéficient in fine aux étudiants, en finançant des projets de vie de campus portés par les établissements d'enseignement supérieur, dans les domaines de la santé et prévention, l'animation culturelle et sportive, l'accueil des étudiants.

➤ LES DROITS D'INSCRIPTION



Les droits d'inscription au diplôme d'ingénieur sont fixés par arrêté ministériel annuel. Le montant dépend de votre cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

⊙ **Vous êtes de nationalité française ou d'un pays de l'Espace Économique Européen ² ET vous n'êtes pas boursier :**

Vos droits d'inscription s'élèvent à **601 €** (tarif 2019 susceptible de modifications).

⊙ **Vous n'êtes pas de nationalité française ou d'un pays de l'Espace Économique Européen et vous n'êtes pas bénéficiaire d'une bourse :**

A la rentrée 2020/21, les droits d'inscription différenciés seront appliqués selon le tableau suivant :

Types de droits	Conditions d'exonération	Inscriptions en FIMI, 1 ^{re} ou 2 ^e année	Inscriptions en 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e année (hors apprentis et contrat pro.)
Droits avec exonération partielle	inscrit dans l'enseignement supérieur français avant 2019/2020	601 €	601 €
	réfugiés politiques		
	résidence fiscale en France ou rattaché à un foyer fiscal français depuis au moins 2 ans au 1 ^{er} janvier 2020		
Droits majorés	Ne remplissant aucune des conditions précédentes	2 770 €	3 770 €



2- Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse



➤ CRITÈRES D'EXONÉRATION PARTIELLE SUPPLÉMENTAIRES

Dans le respect de ses valeurs humanistes et soucieux d'accueillir les meilleurs étudiants internationaux quelle que soit leur origine sociale, l'INSA Lyon a mis en place une politique d'exonération partielle de certains étudiants soumis aux frais différenciés.

Ainsi, l'INSA Lyon a décidé d'exonérer partiellement des droits d'inscription, lors de leur première inscription à l'INSA Lyon :

🕯 Les étudiants admis dans les filières internationales du département FIMI

🕯 Les ressortissants des pays suivants

L'INSA a retenu des critères de solidarité, coopération et francophonie et de positionnement stratégique en matière de formation et de recherche pour définir sa politique d'exonération.



Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Colombie, Comores, Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sud-Soudan, Tanzanie, Tchad, Timor, Togo, Tunisie, Tuvalu, Vanuatu, Vietnam, Yémen et Zambie

Les conditions d'exonération sont appliquées lors de la première inscription à l'INSA Lyon. Les années suivantes, ces étudiants devront s'acquitter du montant des droits d'inscription majorés.

🕯 La commission d'exonération

Les étudiants devant s'acquitter des droits majorés, car ne répondant pas aux critères précédents, peuvent formuler une demande d'exonération partielle au moment de l'inscription administrative. Une commission dédiée examinera les demandes selon des critères sociaux. Le formulaire est à demander à la Scolarité

 scol@insa-lyon.fr

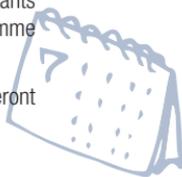


➤ LES JOURNÉES D'ACCUEIL DES ADMIS EN 1^{re} ANNÉE

Les journées d'accueil ont pour rôle de permettre à tous les nouveaux élèves admis en 1^{re} année de FIMI de recevoir des informations et des documents relatifs à la scolarité et à la vie sur le campus. La présence sur la chaîne de rentrée des étudiants ayant confirmé leur admission est obligatoire. Les absents seront considérés comme démissionnaires.

Lors des journées des 7 et 8 septembre, les étudiants admis en 1^{re} année seront accueillis selon des horaires prédéfinis au bâtiment Louis Neel sur le campus.

 <https://www.insa-lyon.fr/fr/service-scolarité>



Les étudiants finaliseront leur inscription en réglant les droits d'inscription (possibilité de payer en 3 fois par carte bancaire). La Scolarité leur délivrera leur carte d'étudiant, leur certificat de scolarité et leur compte informatique INSA.

➔ La Direction des Résidences leur remettra leur clé de chambre après signature du contrat de location et remise de l'attestation de responsabilité civile locative (cf § S'assurer).

➔ Le département FIMI communiquera l'emploi du temps de la première semaine et expliquera l'organisation des journées d'accueil pédagogique.

➔ Le BDE accueillera les nouveaux étudiants sur sa chaîne d'intégration. (cf. § S'intégrer)



2. AIDES FINANCIÈRES SUR CRITÈRES SOCIAUX

➤ BOURSES DE LA FONDATION INSA LYON

Toutes les demandes de bourses de la Fondation INSA Lyon et les dépôts de dossiers se font en ligne à partir de septembre jusqu'à début novembre. Les demandes sont gérées par l'Institut Gaston Berger.

LA BOURSE CAPELLE

La Bourse Capelle est destinée aux étudiants boursiers CROUS de 1^{re}, 2^e et 3^e année admis directs. Elle permet de faciliter l'arrivée à l'INSA Lyon, notamment l'emménagement en résidence INSA. Le montant de la bourse est fonction de l'échelon de bourse CROUS.

→ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Bénéficier d'une bourse sur critères sociaux du CROUS
- Loger dans une résidence de l'INSA Lyon
- Posséder un compte bancaire personnel

LA BOURSE BERGER

La Bourse Berger est destinée aux étudiants de nationalité étrangère intégrant l'INSA Lyon en 1^{re} année (hors jurys spécifiques filières internationales) ou admis directs en 2^e, 3^e ou 4^e année. Les étudiants en échange international ne sont pas éligibles. Le montant de la bourse est évalué selon la situation familiale et les revenus annuels du foyer.

→ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Loger dans une résidence de l'INSA Lyon
- Ne bénéficier d'aucune autre bourse (CROUS, BGE, BGF, BFI)
- Posséder un compte bancaire personnel

LA BOURSE TREMLIN

En partenariat avec des entreprises mécènes de la Fondation INSA Lyon, la Bourse Tremplin est destinée aux élèves-ingénieurs intégrant la 3^e année dans certains départements du second cycle. Elle conjugue, dans la durée (tout au long du second cycle de formation), une aide financière et du mentorat de la part d'un ingénieur ou d'un cadre de l'entreprise mécène.

→ CETTE BOURSE EST ATTRIBUÉE SUR CRITÈRES SOCIAUX.



<https://www.insa-lyon.fr/fr/bourses>

Mail : bourses-fondation@insa-lyon.fr
Institut Gaston Berger - Bât. des Humanités - 3^e étage

➤ RESPONSABILITÉ CIVILE

L'assurance responsabilité civile et accidents est **obligatoire** pour l'année universitaire (une copie devra être jointe au dossier d'inscription).

L'INSA Lyon recommande vivement de souscrire une assurance responsabilité civile vie privée et accidents qui vous couvre à l'occasion de vos activités scolaires ou privées.

🕒 Où souscrire ?

Après d'une mutuelle étudiante ou non (SMERRA, LMDE, MGEN), d'une banque ou d'une assurance privée.

Assurez-vous que votre contrat d'assurance vous couvre bien en toutes occasions pour l'année universitaire, y compris lors des activités sportives et pendant les stages en entreprise en France et à l'étranger.

➤ RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE

Si vous logez dans une des résidences de l'INSA Lyon (*cf § Se loger*), vous devrez produire une attestation d'assurance responsabilité civile locative lors de la remise des clés.

L'attestation d'assurance doit indiquer les éléments suivants : **Logement de 17 m², Adresse : 20 Avenue Albert Einstein 69621 VILLEURBANNE Cedex.**

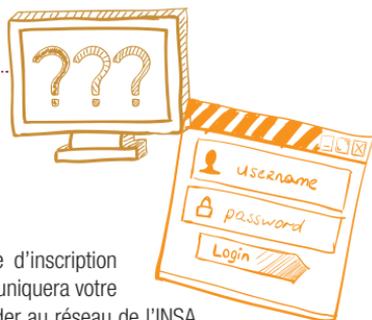
🎥 **À noter : L'assurance responsabilité civile privée est parfois comprise dans l'assurance locative. Renseignez-vous !**

➤ ACCIDENTS DU TRAVAIL

Tous les étudiants sont couverts en cas d'accident du travail élèves pour les accidents survenus au cours d'enseignements dispensés en ateliers, en laboratoires et en travaux pratiques, en éducation physique, ainsi que par le fait ou à l'occasion des stages obligatoires effectués dans le cadre de la scolarité.



4. SE CONNECTER



➤ COMPTE INFORMATIQUE INSA LYON

À réception du dossier d'inscription ou sur la chaîne d'inscription pour les étudiants de 1^{re} année, la Scolarité vous communiquera votre identifiant et votre mot de passe temporaire pour accéder au réseau de l'INSA.

Votre adresse mail vous permettra d'accéder à la messagerie collaborative, à votre emploi du temps, à la plateforme pédagogique Moodle et à d'autres services encore.

➤ CONNEXION

Tout au long de vos études, vous aurez à réaliser des devoirs en autonomie et/ou à distance dont certains vous demanderont une bonne connexion internet. Il est donc indispensable que dans votre lieu de résidence, vous disposiez d'une connexion internet satisfaisante soit avec une bonne couverture 4G et un forfait avec données soit avec une connexion filaire de bonne qualité.

La connexion au réseau Internet au sein des résidences est possible selon deux modalités :

- **Connexion gratuite avec accès au compte INSA**
- **Connexion payante avec souscription à un abonnement auprès d'un opérateur privé du choix de l'étudiant.** Vous pouvez souscrire un abonnement auprès de Quantic Telecom qui propose 2 abonnements :
 - > un abonnement payable à l'année sur la base de **10€/mois, soit 120€/an**
 - > un abonnement mois par mois à **15€/mois.**

Ces abonnements permettent :

- l'accès Internet très haut débit illimité, débit jusqu'à 100 Mb/s ou 1Gb/s selon éligibilité ;
- la télévision sur ordinateur ou tablette, via playlist ou application dédiée.

L'accès Internet fourni est totalement ouvert et neutre, aucun filtrage ni aucune restriction n'est appliquée. En standard, la connexion se fait en filaire, en utilisant un câble Ethernet.

En supplément de l'abonnement, les étudiants peuvent commander en option :

- un câble Ethernet RJ-45 : 5€
- une QuanticBox : 30€





La QuanticBox est un petit routeur permettant de disposer d'un réseau Wi-Fi personnel, pour connecter des smartphones, tablettes ou ordinateurs portables. Il s'agit d'un achat, vous pouvez donc conserver votre QuanticBox aussi longtemps que vous restez en résidence, et cela ne change pas le montant de l'abonnement.

L'abonnement est utilisable sur l'ensemble du réseau Quantic Telecom, c'est-à-dire dans toutes les chambres, dans les salles d'études ainsi que sur les autres campus INSA couverts (Rouen et Rennes), et ce sans surcoût.

➤ MATÉRIEL INFORMATIQUE

Que ce soit pour les études ou pour un usage personnel, l'ordinateur est un outil important au quotidien pour un élève insalien.

Dans vos études, la formation au numérique est incontournable. L'usage de l'ordinateur vous sera indispensable pour de nombreux enseignements. Vous serez amené, au cours d'activités d'enseignements ou lors de travaux en autonomie, à utiliser des outils de bureautique mais aussi d'autres logiciels spécifiques comme par exemple de CAO, de calcul numérique, de programmation...

Il faudra donc que vous ayez un ordinateur portable dès les premiers jours de votre arrivée. Si vous en possédez un, nous vous conseillons de l'apporter avec vous à l'INSA et de commencer à l'utiliser, ce qui vous permettra de vérifier que sa configuration est suffisante. Si vous n'en possédez pas et que vous envisagez d'en acheter un, la configuration minimale et la configuration conseillée pour vous permettre de travailler de manière satisfaisante tout au long de vos études sont précisées dans le tableau ci-dessous. Comme certains logiciels utilisés en FIMI ne fonctionnent que sous Windows 10, ce système d'exploitation est fortement conseillé. Vous aurez accès à une licence Windows 10 dans le cadre de vos études. Cette licence peut vous permettre de créer un ordinateur virtuel ou de faire un changement d'OS sur un ordinateur.

	Conseillée	Acceptable
Configuration	<ul style="list-style-type: none">• WINDOWS 10• Intel core i7 de 10^e génération ou ultérieur• Mémoire vive : 8 Go minimum• Disque SSD de 512 Go minimum• Carte graphique dédiée de marque NVIDIA (GTX) ou équivalent• Résolution minimale de l'écran : 1920*1080	<ul style="list-style-type: none">• WINDOWS 10• Intel core i5 de 9^e génération ou ultérieur• Mémoire vive : 8 Go minimum• Disque SSD de 256 Go minimum• Carte graphique

Vous pouvez être aidé pour l'achat d'un PC portable :
cf. § *Bons plans*



➤ CARTE MULTISERVICES

Véritable pièce d'identité étudiante, la Carte Universitaire Multiservices de l'Université de Lyon (CUMUL) vous est délivrée gratuitement lors de votre première inscription³. Commune à l'ensemble des établissements de l'Université de Lyon, cette carte vous permet :

- D'être identifié en tant qu'étudiant de l'INSA Lyon
- De régler vos repas dans les restaurants du campus et dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS via le système de paiement sans contact IZLY
- D'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires
- D'accéder aux bâtiments et parkings à accès contrôlés
- De vous authentifier aux salles informatiques
- De photocopier des documents



5. S'INTÉGRER

Durant la première semaine sur le Campus, vous serez accueilli dans les départements de formation pour une présentation détaillée de l'organisation pédagogique et des services de l'INSA à votre disposition.

La semaine d'intégration (*l'Inté.*) est également animée par le Bureau des Élèves qui s'attache à créer des liens entre les nouveaux étudiants et leurs aînés et à leur faire découvrir le campus de façon ludique.

Voici un résumé de ce qui est organisé à votre arrivée à l'INSA.

Pour avoir toutes les infos, n'hésitez pas à vous rendre sur le site dédié :

 integration.bde-insa-lyon.fr

La semaine d'intégration s'adresse plutôt aux étudiants admis en 1^{re} année FIMI.

- **Lundi 7 et mardi 8, la chaîne d'intégration** : après la chaîne administrative de rentrée, c'est le moment pour rentrer dans l'ambiance de l'Inté. et commencer à rencontrer d'autres étudiants.
- **Judi 10 au soir, la soirée d'intégration** : un show préparé spécialement pour vous par les étudiants de 2^e année.
- **Dimanche 13, le PLOUC** : un après-midi sur le campus avec différentes activités et défis entre familles.
- **Lundi 14, la soirée de parrainage** : l'occasion d'apprendre à vous connaître avec votre parrain ou votre marraine
- **Judi 17, le Rallye** : un après-midi à la découverte de Lyon et Villeurbanne avec encore une fois des défis à relever.
- **Week-End du 19 et 20, le Week-end d'intégration** : à Vias Plage, le moment de l'intégration à ne pas manquer, un week-end de folie à la plage avec 450 autres étudiants de 1^{re} année.

En plus de ce programme commun, chaque famille prévoit habituellement d'autres activités. L'intégration durant les premières semaines est essentielle dans la réussite des étudiants.

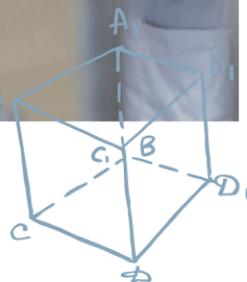
3- La réédition d'une carte perdue ou détériorée est facturée 33€



LIKE 



ÉTUDIER



La formation à l'INSA Lyon mise sur la continuité avec un parcours d'excellence en 5 ans ponctué par 7 à 11 mois de stages en entreprise. Après deux premières années de contenus généralistes, qui sont le gage d'un socle de culture scientifique et humaine de haut niveau, les élèves choisissent un département de spécialité parmi les 9 possibles préparant à des métiers d'avenir.

1. UNE FORMATION INITIALE AUX MÉTIERS D'INGÉNIEUR (FIMI)

➤ L'ACQUISITION D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE ET HUMANISTE DE HAUT NIVEAU

Passerelle du statut de lycéen à celui d'élève-ingénieur, d'une durée de 2 ans, le département FIMI de l'INSA Lyon se caractérise avant tout par l'acquisition d'une culture scientifique de haut niveau. Les élèves inscrits en FIMI reçoivent un enseignement qui constitue la base scientifique, technique et humaniste indispensable à tout ingénieur. Le rôle du département est aussi d'aider les élèves à acquérir les méthodes d'apprentissage qui lui seront indispensables pour élaborer son parcours de formation et son projet professionnel.

➤ UN SOCLE SCIENTIFIQUE COMMUN ET DIFFÉRENTES FILIÈRES

Le Département FIMI compte un effectif de 1700 élèves environ, répartis dans 7 filières de formation :

- **Filière Classique (FC) subdivisée en lanières**
- **4 Filières Internationales (Asinsa, Amerinsa, Eurinsa et Scan)**
- **Filière Formation Active en Science (FAS) pour les élèves titulaires d'un bac STI2D ou STL**
- **Filière Sport de Haut Niveau (SHN)**

En 2^e année, il est possible d'effectuer une année d'échange à l'étranger dans une université partenaire.



Bien que les pédagogies soient adaptées dans chaque filière, l'objectif commun reste la formation initiale de scientifiques rigoureux, possédant des qualités humaines et une ouverture d'esprit indispensables à tout ingénieur. Les programmes d'enseignement sont les mêmes dans toutes les filières. Chaque élève reçoit une formation générale, répartie de manière cohérente sur les deux années du FIMI, dans des domaines fondamentaux tels que les Mathématiques, la Physique, la Chimie, la Mécanique, l'Informatique, la Conception, la Production, les Sciences Humaines et Sociales, les Langues et l'Éducation Physique et Sportive.

Des sections arts-études sont ouvertes aux étudiants de la Filière Classique dans le cadre de leurs études d'ingénieur : musique-études, danse-études, théâtre-études, arts-plastiques-études et cinéma-études. Elles sont accessibles dès la première année pour musique-études et à partir de la seconde année pour les autres sections. Ces sections se poursuivent dans les départements de spécialité.



➤ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉLÈVES



En plus des services d'accompagnement ouverts à tous les élèves-ingénieurs de l'INSA (cf. § *Vivre sur le campus*), le département FIMI et l'IGB proposent plusieurs dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les élèves de 1^{re} et 2^e année pour les amener à la réussite.

- **Un enseignant référent**, le coordonnateur de filière pour la Filière Classique ou le directeur de filière pour les filières internationales, FAS et SHN, assure le suivi des élèves de sa filière ou de sa filière tout au long de l'année.
- **Le tutorat Passerelle** : des élèves de département de spécialité, choisis par le coordonnateur de filière ou le directeur de filière, dispensent du soutien essentiellement en mathématiques et en physique par petits groupes de 4 élèves qui rencontrent des difficultés.
- **Des soutiens disciplinaires et des ateliers méthodologiques** en sciences sont organisés par les enseignants.
- **Le mentorat organisé par l'Institut Gaston Berger** permet de mettre en relation des ingénieurs et des élèves.

2. NEUF DÉPARTEMENTS DE SPÉCIALITÉS

À l'issue des deux années en FIMI ou d'une autre formation leur ayant permis d'intégrer l'INSA en 3^e ou 4^e année, les élèves poursuivent leur formation d'ingénieur en se spécialisant progressivement dans un domaine particulier (celui du département choisi). L'école favorise par ailleurs la capacité d'innovation et l'émergence du désir d'entrepreneuriat notamment grâce à la Filière Étudiant Entreprendre accessible en 5^e année dans chaque département de spécialité.

➤ 3^e ANNÉE CURSUS INGÉNIEUR (1^{re} ANNÉE DE SPÉCIALITÉ)

Constituée essentiellement du socle de la formation scientifique et technique du département, d'un premier apprentissage du travail en groupe, d'une formation à la gestion de projet et d'enseignements relevant des Sciences Économiques, Humaines et Sociales, elle peut être suivie d'un séjour linguistique dans un pays francophone ou d'un stage industriel court de niveau technicien.

➤ 4^e ANNÉE CURSUS INGÉNIEUR (2^e ANNÉE DE SPÉCIALITÉ)

Des compléments à la formation de base sont dispensés parallèlement à des cours d'application ainsi que d'approfondissement du "monde de l'entreprise". Elle peut être réalisée à l'étranger dans l'une de nos universités partenaires. Cette année se termine généralement par un stage industriel long (4 à 6 mois) en France ou à l'étranger.

➤ 5^e ANNÉE CURSUS INGÉNIEUR (3^e ANNÉE DE SPÉCIALITÉ)

Elle comporte un tronc commun, des options à hauteur d'un tiers de l'emploi du temps, du face-à-face pédagogique afin d'atteindre dans certains domaines, le niveau scientifique et technique demandé par les entreprises et un Projet de Fin d'Études (PFE) réalisé dans la plupart des cas, dans l'un de nos laboratoires sur un sujet proposé par un industriel.

Les élèves-ingénieurs ont aussi la possibilité de préparer un master recherche en double cursus. Cette 5^e année ou uniquement le PFE peut aussi être réalisée au sein d'une des universités étrangères partenaires de l'INSA Lyon.

3. LE CENTRE DES SPORTS

➤ L'ÉDUCATION PHYSIQUE, SPORTIVE ET ARTISTIQUE

L'EPS fait partie intégrante de la formation des ingénieurs INSA ; en participant à leur développement personnel, elle contribue à former des ingénieurs créatifs, ouverts et novateurs. L'EPS est obligatoire de la 1^{re} à la 5^e année et est inscrite à l'emploi du temps des élèves-ingénieurs.

Le Centre des Sports assume quatre missions :

- Assurer l'encadrement de l'EPS dans les cours classiques, spécialisés et adaptés
- Animer l'Association Sportive,
- S'occuper des élèves de la section sportive de haut niveau,
- Coordonner la recherche technologique appliquée aux matériels sportifs.

25 SPORTS ORGANISÉS EN 4 GRANDS THÈMES PEUVENT ÊTRE PRATIQUÉS À L'INSA

CARDIO	COLLECTIF	INDIVIDUEL	DUEL
Course longue – athlétisme	Basket-ball	Aviron	Badminton
	Football	Danse	Squash
Course d'orientation	Handball	Équitation	Boxe française
Musculation	Rugby	Tir à l'arc	Judo
Run and Bike	Ultimate	Escalade	Tennis de table
Step	Volley	Natation	Tennis
VTT – préparation Raid	Waterpolo		



➤ LA SECTION SPORT DE HAUT NIVEAU

La section SHN concerne principalement les élèves figurant sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau, mais également des élèves ayant un niveau élevé dans leur spécialité sportive, nécessitant certains aménagements de leur cursus. Une liste est établie chaque début d'année universitaire.

Des droits spécifiques obligatoires pour les étudiants de la section SHN d'un montant de **353€** (222€ pour les boursiers CROUS) seront demandés au cours de l'année.

4. LES HUMANITÉS

La formation en Humanités a pour objectif de doter les élèves d'un solide bagage de compétences transversales ("soft skills"), complément indispensable à leur formation scientifique et technique. Pilotée par le Centre des Humanités et en lien avec chacun des départements, elle est structurée en trois pôles :

- **Langues et Interculturalité**
- **Sciences Humaines et Sociales**
- **Arts et Culture**

➤ LANGUES ET INTERCULTURALITÉ

L'INSA Lyon propose **dix langues** (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais, russe), dont l'enseignement est adapté à chaque groupe de niveau. Les élèves de niveau expérimenté peuvent se voir proposer des modules thématiques optionnels ou des cours sous forme de projets.

Les élèves francophones doivent atteindre un niveau B2 en anglais, certifié par un organisme externe reconnu. **Les élèves non francophones doivent valider le niveau B2 en français, via une certification externe.**

➤ SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

De la 1^{re} à la 5^e année, l'offre de formation en SHS intègre à la fois des enseignements à visée professionnalisante et des enseignements à vocation plus réflexive, mettant l'accent sur l'analyse des problèmes dans leur globalité.

Certaines thématiques transversales sont communes à tous les parcours, comme la connaissance de l'entreprise, le projet personnel et professionnel, la responsabilité sociale de l'Ingénieur, l'innovation et la créativité, ou encore la transformation numérique de la société.

En 4^e et en 5^e année, les élèves se voient proposer une nouvelle offre de cours variés, dits "à la carte", qui leur permettent de découvrir ou d'approfondir des thématiques de leur choix. Par exemple : économie de la mondialisation, réflexion prospective, genre et égalité femmes-hommes, arts & sciences, enjeux environnementaux, interculturalité, etc.



➤ ARTS ET CULTURE

Le pôle Arts et Culture du Centre des Humanités propose une programmation culturelle riche et diversifiée : spectacle vivant (musique, théâtre, danse...), expositions, conférences, visites guidées...

Les sections Arts-Études (musique, danse, cinéma, arts plastiques, théâtre) **participent de l'identité de l'INSA et contribuent à son rayonnement.** Outre l'apprentissage d'un langage artistique et le renforcement de l'ouverture culturelle, les sections Arts-Études vous apportent des compétences multiples dont vous profiterez tout au long de votre vie professionnelle. Les frais d'inscription aux sections s'élèvent à 145€ (86€ pour les élèves boursiers CROUS).

Le Service Culturel de l'INSA Lyon a pour vocation d'apporter une expertise culturelle et de présenter une programmation professionnelle, Culture INSA. Elle est gratuite pour tous, composée de spectacles à la Rotonde mais aussi de temps d'échanges. Le service culturel accompagne les étudiants et les associations culturelles de l'INSA, et travaille en étroite collaboration avec les sections Arts-Études. Des ateliers encadrés par des professionnels sont proposés à tous gratuitement. Enfin, le service culturel propose des Pass culture sur mesure (*cf § Bons plans*) pour découvrir les meilleurs lieux culturels de Lyon et bénéficier d'offres privilégiées.

Ce programme est mené en étroite collaboration avec les équipes enseignantes, les élèves et associations, les sections Arts-Études et les professionnels de la culture.



5. BIBLIOTHÈQUE MARIE CURIE

La Bibliothèque Marie Curie (BMC) est ouverte à tous et propose des ouvrages (livres et eBooks) de sciences, de sciences sociales, d'orientation scolaire, d'aide à la recherche d'emploi, des guides de voyage, des romans et des bandes dessinées. Un coin Kiosque est également proposé pour découvrir la presse du jour.

La BMC dispose de nombreux espaces de travail : 600 places assises, 14 salles de travail en groupe, 7 salles individuelles ; des PC connectés, équipés de logiciels comme la suite Adobe, SolidEdge, Geany, sont en accès libre. La BMC dispose d'un accès WiFi. Des vidéoprojecteurs, casques, lecteur DVD, chargeurs de smartphone, etc., sont également mis à votre disposition.

Un portail documentaire

 <http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/>

donne accès aux ressources électroniques et à de nombreux services en ligne (demande de renseignements, de prêt entre bibliothèques, réservation de salles, etc.). La BMC organise également des animations culturelles et scientifiques avec les enseignants, les laboratoires, les étudiants, les associations...

Vous êtes inscrit automatiquement et pouvez emprunter avec votre carte Multiservices 9 livres, 6 revues et 3 multimédias pour 15 jours.

HORAIRE D'OUVERTURE

- De 9h à 22h
Du lundi au vendredi
 - De 9h à 17h
le samedi de d'octobre à juin.
- Horaires d'ouverture en temps réel avec l'application Affluences www.affluences.com

6. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020/2021

	Début vacances (vendredi soir)	Reprise des cours (lundi matin)
Journées d'accueil des admis en 1 ^{re} année	07-08/09/2020	
Début des activités académiques	14/09/2020	
Congés d'automne	23/10/2020	02/11/2020
Vacances de fin d'année	18/12/2020	04/01/2021
Fin du premier semestre	29/01/2021	
Début du second semestre	01/02/2021	
Vacances d'hiver	12/02/2021	22/02/2021
Vacances de printemps	09/04/2021	26/04/2021
Fin du second semestre	18/06/2021	
Jours fériés hors vacances universitaires	Lundi 5 avril 2021 (Pâques)	
	Jeudi 13 mai 2021 (Ascension)	
	Lundi 24 mai 2021 (Pentecôte)	
	Mercredi 14 juillet 2021 (Fête nationale)	
Journée des personnels (enseignements suspendus)	vendredi 14 mai 2021	



VIVRE SUR LE CAMPUS

1. SE REPÉRER



➤ VENIR SUR LE CAMPUS LYON TECH LA DOUA

L'INSA est situé au **20, avenue Albert Einstein - 69621 Villeurbanne CEDEX**

Coordonnées GPS: Latitude : 45.78264 | Longitude : 4.878073

➔ Accès par l'autoroute

Par la Rodeau Est :

sortie 1B > Croix Luizet > suivre « la Doua » > « Domaine Scientifique de la Doua ».

Par le Boulevard Laurent Bonnevey :

sortie 6 Porte de Croix Luizet > direction « Domaine Scientifique de la Doua »

➔ Accès par le train ou l'avion

⊙ Vous arrivez à la gare de la Part-Dieu

Prendre le Tram T1 direction «LUT Feyssine» et descendre à l'arrêt «INSA-Einstein» ou prendre le Tram T4 direction «La Doua Gaston Berger» et descendre à l'arrêt «La Doua - Gaston Berger»

⊙ Vous arrivez à la gare de Perrache

Prendre le métro A direction «Laurent Bonnevey» et descendre à la station «Charpennes», puis prendre le Tram T1 direction «LUT Feyssine» et descendre à l'arrêt «INSA-Einstein» ou prendre le Tram T4 direction «La Doua Gaston Berger» et descendre à l'arrêt «La Doua - Gaston Berger»

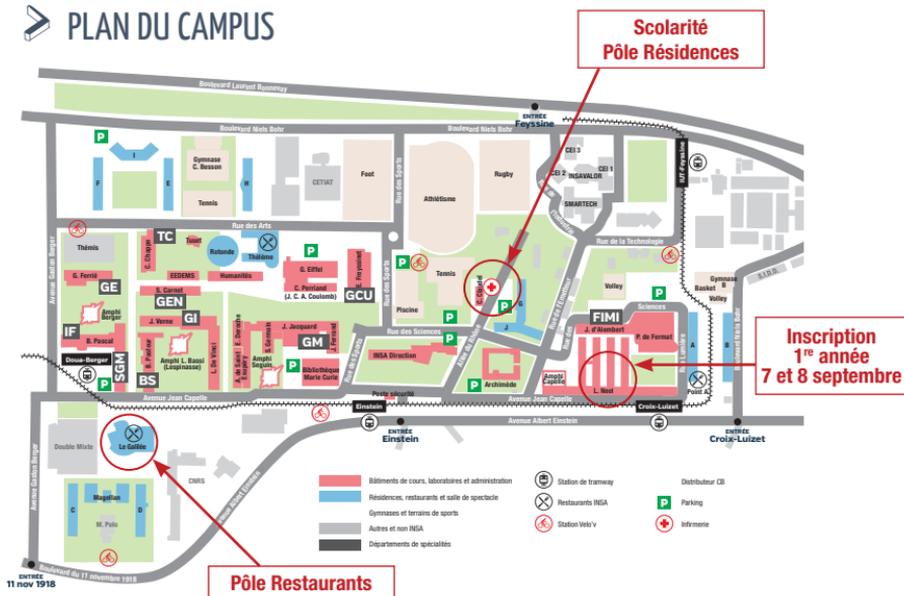
⊙ Vous arrivez à la gare TGV ou à l'aéroport Lyon-St Exupéry

La navette Rhônexpress relie l'aéroport Lyon-St Exupéry au centre de Lyon en moins de 30 minutes. Descendre à la gare de la Part-Dieu puis prendre un tram (voir ci-dessus).

Voitures électriques en Autopartage Bluely (station départ parking P4 aéroport, station arrivée 4bis, Rue Jean-Baptiste Clément en face de l'INSA).



PLAN DU CAMPUS



2. SE LOGER

L'INSA Lyon offre la possibilité à ses élèves de pouvoir être hébergés sur le campus. Tout étudiant admis peut solliciter l'attribution d'une chambre ou d'un logement dans l'une de nos 11 résidences.

LES RÉSIDENCES DU CAMPUS LYON TECH-LA DOUA



Tous les logements sont meublés (lit, matelas, bureau, siège, armoire ou placard) **et équipés d'une kitchenette** (réfrigérateur et plaque induction), **de salle d'eau avec lavabo et douche.**

Les sanitaires sont communs à chaque étage en résidence A et B.

Aucun ustensile de cuisine n'est fourni. Il est nécessaire de prévoir des ustensiles de cuisine adaptés à l'induction ou de se munir du disque relais adaptateur induction. Les draps et couverture ne sont pas fournis aux étudiants de Métropole. Un kit literie (draps, couverture, traversin et oreiller) est fourni pendant un an aux étudiants résidant hors France métropole. L'entretien de la chambre est à la charge du locataire. Des laveries automatiques sont disponibles dans les résidences. Les jetons sont en vente auprès du Bureau des élèves.

➔ **Connexion Internet** (cf § Se connecter)

➤ ATTRIBUTION

Les résidences sont réservées en priorité aux élèves-ingénieurs. La durée de location est de 10 mois (du 1/09 au 30/06). Il est cependant possible de louer un logement pendant la période estivale.

Les étudiants de 1^{re} année sont logés prioritairement en résidences A et B sauf besoins spécifiques.

Le logement en chambre double s'applique obligatoirement durant les deux premières années de leur scolarité. Si vous souhaitez partager votre logement avec un étudiant de votre choix, vous devez l'indiquer sur la fiche de demande d'hébergement, en « Observations ».

Les chambres individuelles sont proposées à partir de la 3^e année du cursus ingénieur. Des logements sont réservés aux étudiants en situation de handicap ou pour les sportifs de haut niveau. La demande d'hébergement est à retourner avec votre dossier d'inscription à la Direction de la Scolarité.



🕒 **L'attestation d'assurance responsabilité civile locative est à remettre le jour de la chaîne de rentrée pour les élèves de 1^{re} année et le jour de la remise des clés pour les autres élèves.**

Le numéro du logement sera communiqué sur la chaîne d'inscription aux étudiants de 1^{re} année.

➤ TARIFS

➔ **Frais de dossier : 45 €**

➔ **Tarif mensuel, charges comprises : les loyers vont de 263 € (résidences A et B) à 542€ (autres résidences).** Les charges incluent l'eau, l'électricité, le chauffage, le nettoyage des parties communes.

➔ **Dépôt de garantie : 300 €** à régler avec la première facture d'hébergement fin septembre.

🕒 **Aide au logement**

Toute location ouvre droit à l'aide au logement sous réserve de certaines conditions fixées par la CAF. Elle est perceptible à partir du deuxième mois de location. Les demandes d'aide au logement doivent être déposées dès le premier mois d'installation par le résident sur le site de la CAF ([CAF de Lyon](#)).

📍 **Direction Vie de Campus, pôle Résidences,
04 72 43 79 68/79 61 – residences@insa-lyon.fr**

3. SE RESTAURER



➤ LES LIEUX DE RESTAURATION

Sur le campus LyonTech-La Doua, les restaurants préparent et distribuent les repas 7 jours sur 7 et 11 mois sur 12, avec des formules de restauration spécifiques :

- ➔ **Le RI** : restaurant self-service : cuisine traditionnelle et du monde
- ➔ **Le Prévert/Coffee** : restauration rapide sur place ou à emporter, petits déjeuners
- ➔ **Le Grillon** : restaurant grill
- ➔ **L'Olivier** : pizzeria
- ➔ **Point A** : petit déjeuner (au pied de la résidence A)
- ➔ **In'SNACK** : restauration rapide à emporter

Sur le campus d'Oyonnax, les élèves ont accès au self du lycée Arbez Carme, voisin du campus d'Oyonnax, et pour lequel ils bénéficient du tarif Crous.

➤ FORMULES DE RESTAURATION

L'accès au restaurant se fait sur présentation de la carte d'étudiant (carte multi-services). Vous avez accès à la totalité des services de repas, dans la limite de la disponibilité du compte restauration et selon le tarif unitaire de la formule choisie.

Chaque repas est prélevé sur le compte restauration de la carte multiservices au passage en caisse. Les étudiants de 1^{er} année du FIMI logés dans les résidences doivent souscrire un forfait de restauration. Pour le mois de septembre 2020, ils se verront attribuer par défaut, un forfait 5/7 Liberté qui sera facturé comme tel. Ce forfait de restauration pourra être modifié au plus tard le 29 septembre en envoyant la demande à l'adresse :  accrest@insa-lyon.fr

Les formules de restauration permettent :

- ⊙ **Aux étudiants FIMI logés en résidences de l'INSA, de choisir entre trois formules de pension (matin, midi et soir) : le forfait « 7 jours/7 », « 5 jours/7 » ou le forfait « 5 jours/7 Liberté ».**
- ⊙ **Aux autres étudiants de choisir parmi toutes les formules existantes : Forfait 7/7, Forfait 5/7, Forfait 5/7 Liberté, Forfait 15 repas, Tickets à l'unité**
- ⊙ **Aux sportifs de haut niveau de bénéficier de régimes de restauration adaptés à leur pratique sportive.**

- ➔ Le forfait **7/7** couvre tous les repas du lundi au dimanche, vacances comprises.
- ➔ Le forfait **5/7** couvre tous les repas du lundi au vendredi/hors vacances.
- ➔ Le forfait **5/7 Liberté** couvre tous les repas du lundi au vendredi hors vacances, mais à la différence du 5/7, le crédit repas peut être utilisé au cours du week-end et des vacances.



Des repas peuvent être achetés en dehors de tout forfait ou en complément d'un forfait en cas de passages supplémentaires dans une période donnée ou de solde insuffisant.

La facturation mensuelle est établie à partir du calendrier prévisionnel de fonctionnement des restaurants selon le régime choisi. Les crédits sont ouverts sur le compte restauration de l'étudiant pour des mois complets de présence.

MODALITÉS DE PAIEMENT HÉBERGEMENT ET RESTAURATION :

La facturation et le paiement sont mensualisés, les règlements s'effectuent, soit :

- **par carte bancaire** via internet > <http://paiement.insa-lyon.fr>
- **par prélèvement automatique, moyen de paiement le plus simple :** en cas de rejet pour défaut de provision les prélèvements seront annulés. Ce mode de paiement est reconductible l'année suivante sauf décision contraire.
- **par chèque, carte bancaire, en espèces à l'agence comptable,**
- **par virement**

La mise en place d'un prélèvement permanent doit être accompagnée d'un acte de caution solidaire

Le défaut de règlement de toute somme due au titre de l'hébergement ou de la restauration entraîne l'éviction de l'Internat. La facturation est établie chaque mois sur la base du nombre de jours de présence prévus à la date d'émission de la facture mensuelle.

 **Direction Vie de Campus, pôle Restaurants**
04 72 43 61 84/79 47 – accrest@insa-lyon.fr

4. ÊTRE AIDÉ ET ACCOMPAGNÉ

➤ CELLULE HANDICAP ÉTUDIANTS

La Cellule Handicap Étudiants assure l'accueil et l'accompagnement des élèves-ingénieurs en situation de handicap durable (moteur, sensoriel, psychique, maladies invalidantes, troubles DYS, ...).

Pour favoriser la mise en œuvre et la réussite des parcours de formation jusqu'à l'insertion professionnelle, elle coordonne l'ensemble des aménagements mis en place dans le cadre du PAEH (Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé) en collaboration avec les différents services de l'INSA : Pôle de Médecine Préventive des Étudiants, directions des études et enseignants, pôle social étudiants, pôle des résidences, pôle des restaurants, centre des sports, Bibliothèque Marie Curie...

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENT :

- Aménagement de la durée des études, des conditions d'examens, sport adapté, ...
- Aides humaines (prise de notes, tutorat, interprétariat Langue des Signes Française, ...)
- Aides techniques (droits photocopies, possibilité de prêt de matériels, ...)
- Aménagements de la vie sur le campus (résidences, restauration, ...)



Contactez la Cellule Handicap Étudiants le plus rapidement possible pour faciliter le bon déroulement de votre scolarité.

▶ cellule.handicap-etudiants@insa-lyon.fr - Tél : 04.72.43.74.80

▶ Institut Gaston Berger – Bât. des Humanités – 3^e étage
<https://institut-gaston-berger.insa-lyon.fr/>

➤ SERVICE CAP (CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ)

Les psychologues-conseillères vous accueillent pour vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre formation, faciliter votre parcours et favoriser votre réussite. Elles interviennent notamment pour vous aider à vous adapter au contexte de l'enseignement supérieur et de l'INSA Lyon en particulier, à élaborer votre projet professionnel et personnel mais aussi en cas de difficultés personnelles.

Les psychologues-conseillères vous reçoivent sur rendez-vous. Ceux-ci peuvent être ponctuels ou réguliers en fonction de la demande et/ou du besoin. Ils se déroulent dans un cadre bienveillant, sans jugement, dans le respect des règles du secret professionnel, ce qui permet d'aborder librement les sujets souhaités.

📞 service.cap@insa-lyon.fr - Bât. Jean d'Alembert – RDC

➤ LE PÔLE SOCIAL ÉTUDIANT

L'assistante sociale favorise l'insertion sociale et scolaire des étudiants.

🕒 **Accompagnement social et économique :**

l'assistante sociale vous accompagne dans les différentes difficultés de votre vie sociale ou étudiante (financière, familiale, administrative...). Selon votre situation, elle vous informe, vous conseille, vous aide, vous propose des solutions qui seront mises en œuvre avec vous.

En cas de difficultés financières passagères ou de longue durée, personnelles ou familiales, l'assistante sociale vous aide à évaluer votre situation et à mettre en place toutes les ressources nécessaires à la résolution de votre situation. Elle peut instruire et présenter des demandes d'aides financières que ce soit en interne (fonds de solidarité de l'INSA et de la Fondation INSA Lyon) ou en externe (Fonds National d'Aide d'Urgence du CROUS, autres fondations).

Dès la rentrée, pensez à vérifier si vous êtes éligible aux bourses de l'INSA (Site INSA > vie de campus > programme de soutien).

🕒 **Accompagnement personnel :** Pour que vous soyez bien acteur de l'évolution de votre situation, le rôle de l'assistante sociale est de vous accueillir, de vous écouter de manière active et bienveillante, de vous informer et de co-construire avec vous un plan d'accompagnement.

L'assistante sociale est soumise au secret professionnel, les entretiens individuels ont donc lieu dans un cadre strictement confidentiel qui permet d'aborder librement les sujets souhaités.

🕒 **Conseils en prévention :** les questions que vous vous posez, les difficultés rencontrées, votre nouvelle vie étudiante et les changements que cela implique, peuvent être source de mal-être. L'assistante sociale est aussi à l'écoute de ces questions et joue un rôle de prévention compte-tenu de ses liens réguliers avec les différents services de l'INSA, notamment le pôle médical étudiant et le service CAP. L'assistante sociale reçoit les étudiants de l'INSA sur rendez-vous.

📞 service.social-etudiant@insa-lyon.fr - 04.72.43.83.01

Horaires sur <https://www.insa-lyon.fr/fr/service-social-etudiants-0>



➤ LE PÔLE MÉDICAL DE PRÉVENTION ÉTUDIANT

Ses missions de soins et d'écoute, d'accompagnement et de suivi, d'orientation et de prévention sont effectuées dans un souci constant d'aide et d'information aux élèves et dans le strict respect du secret médical.

Les infirmières vous accueillent sans rendez-vous de 7h30 à 18h00 hors vacances scolaires et assurent la prise en charge des urgences physiques comme les blessures, les douleurs diverses, les traumatismes physiques ou psychologiques.

Elles peuvent vous orienter éventuellement vers un médecin de ville ou une structure hospitalière si elles jugent qu'une consultation médicale est nécessaire.

Le pôle organise les visites de médecine préventive étudiante et sera présent lors des journées d'accueil des admis en 1^{re} année FIMI.

En France, les vaccinations obligatoires sont les suivantes : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP). Le dossier d'inscription présente une fiche médicale à faire compléter par votre médecin traitant.



5. FAIRE DU SPORT

L'Association Sportive (AS) regroupe plus de 1500 élèves, soit un tiers de l'effectif total des élèves de l'INSA. La majorité des activités sportives est encadrée par les enseignants du Centre des Sports ou par des enseignants spécialistes vacataires. Cependant, il existe également une vingtaine de sections sportives de loisir encadrées par des élèves experts et dirigeants de l'association.

Chaque élève inscrit à l'INSA peut devenir membre de l'AS s'il le souhaite. Cependant, la pratique sportive à l'AS se fait en plusieurs étapes et prend plusieurs formes :

➤ EN COMPÉTITION

L'AS est la continuité des cours spécialisés obligatoires et notés du cursus ingénieur. Des sélections sont organisées en début d'année. Si vous êtes sélectionné, vous devrez participer aux compétitions organisées le jeudi après-midi par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU).

NB : Les étudiants sélectionnés pour les cours spécialisés et qui participent aux compétitions sportives universitaire ne suivent pas les cours d'EPS classique. Les cours spécialisés se déroulent entre 12h et 14h, ou après 18h, ou le jeudi après-midi banalisé pour le sport notamment.

En sport collectif, les équipes classées par niveau sportif évoluent :

- ➔ soit au niveau national (Championnats de France : Grandes écoles ou Universités)
- ➔ soit au niveau régional ou local (Championnat Excellence ou Honneur)

Dans les disciplines individuelles, après des sélections académiques puis inter-académiques, les meilleurs participent aux compétitions nationales.

➤ PRATIQUE SPORTIVE DE LOISIR

Pour une pratique de loisir, vous pouvez vous inscrire à l'AS mais vous ne bénéficierez pas de cours encadrés par un enseignant. Les cours d'EPS restent obligatoires et notés dans le cursus.

Dans tous les cas la prise de la licence FFSU, accompagnée d'un certificat médical et d'une cotisation, est obligatoire.

 **Bureau de l'AS** (Piscine Universitaire, 2^e étage) sports@insa-lyon.fr
Tél : 04 72 43 85 98



6. VIE ASSOCIATIVE

➤ LE BUREAU DES ÉLÈVES

Le Bureau des élèves (BdE) de l'INSA Lyon est une association qui est là pour animer la vie du campus à travers divers événements tels que le Bal ou le Gala, vous apporter des services tels que les laveries ou la COOP (épicerie étudiante) et superviser la vie associative sur le campus. Fort de plus de 200 membres actifs, le BdE INSA Lyon est l'un des plus gros BdE de France et continue de se développer pour vous proposer toujours plus d'événements, de services ou de bons plans. En voilà une liste non-exhaustive :



➤ LES ÉVÉNEMENTS

- ➔ Le Week-End d'intégration
- ➔ Le Bal
- ➔ Le Raid
- ➔ Le Gala
- ➔ L'école d'été
- ➔ L'intégration
(rendez-vous sur le site integration.bde-insa-lyon.fr)
- ➔ Challenge Inter-écoles
- ➔ Marché de Noël
- ➔ Soirées
- ➔ DIPC (week-end clôturant les deux premières années à l'INSA)





➤ LES SERVICES

- ➔ La Coop, une épicerie gérée par les étudiants avec tout le nécessaire à la vie d'un étudiant et à petit prix.
- ➔ L'INSA Shop, la ligne de textile de l'école avec un magasin à la maison des étudiants
- ➔ Des imprimantes en libre-service
- ➔ Des machines à laver dans toutes les résidences avec la vente de jetons à l'accueil du BdE
- ➔ De la location de matériel pour les étudiants (crêpières, appareil à raclettes, ballons...)
- ➔ De la location de matériel pour les assos du campus (tables, barnums, crêpières...)
- ➔ Des bons plans tout au long de l'année pour les étudiants
- ➔ Une salle informatique avec des ordinateurs en libre-service
- ➔ Accueil du BdE (tcl et timbre), infos sur le campus et la VA
- ➔ La Maison des étudiants, un lieu de rassemblement avec les différents services du BdE, un salon, mais aussi le club BD/manga et la K-fêt, le bar étudiant de l'INSA Lyon.

➤ LA VA (VIE ASSOCIATIVE)

La VA représente toutes les associations INSA et leurs activités sur notre campus et ailleurs. La VA de l'INSA est très riche ! Avec près de 130 associations sur le campus il y en a pour tous les goûts. Et un conseil d'étudiants est là pour soutenir les différentes associations et les fédérer à travers plusieurs actions :

- ➔ Publication du Bot'INSA, livret répertoriant toutes les associations du campus
- ➔ Gestion des boîtes aux lettres des associations
- ➔ Subvention aux assos du campus
- ➔ Conseils et formations pour les assos (trésorerie, assurance, communication ...)
- ➔ Gestion de portail VA, plateforme regroupant toutes les infos sur les assos

📄 <https://portail.asso-insa-lyon.fr/>

Ses membres sont disponibles tous les jours de la semaine entre 10h et 19h à l'étage de la maison des étudiants !

📄 bde.insa-lyon.org





VIE PRATIQUE



1. BONS PLANS

➤ FINANCEZ VOTRE PC PORTABLE

🕒 Avec l'aide de la Fondation INSA

Afin de vous aider à vous équiper d'un ordinateur portable personnel, la Fondation INSA a développé un partenariat avec le Crédit Mutuel pour aider à financer cet achat via un prêt à taux 0% avec un différé de remboursement sur 5 ans.

🎥 <https://fondation.insa-lyon.fr/content/financez-votre-pc-portable-avec-notre-partenaire-0>

🕒 Avec l'aide du BDE

Pour faire face à la demande de certains étudiants qui ont besoin de renouveler leur ordinateur, le BdE a mis en place un partenariat avec un constructeur informatique. Ce partenariat a été réfléchi et travaillé avec l'aide d'enseignants de l'INSA afin de proposer l'offre la plus adaptée aux études à l'INSA. Le BdE a décidé de faire confiance aux produits de LENOVO pour leur qualité, leur robustesse et leur prix concurrentiel. Chaque modèle et ses avantages sont décrits pour que vous puissiez choisir celui qui vous conviendra le mieux, ainsi que les modalités pour profiter de l'offre.

🎥 <http://bde.insa-lyon.org/fr/content/parteneriat-achat-dordinateur>

➤ FINANCEZ VOTRE PROJET

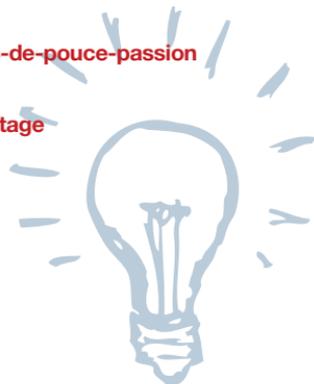
🕒 Avec l'aide de la Fondation INSA Lyon

Les Coups de Pouce Passion sont des aides financières proposées par la Fondation INSA Lyon dans le cadre d'un appel à projet (lancé en novembre) visant à encourager et soutenir les élèves-ingénieurs dans leurs passions, qu'elles soient d'ordre artistique, sportif, scientifique, etc. – passions qu'ils exercent au sein d'une des structures pédagogiques ou associatives de l'école.

🎥 <https://fondation.insa-lyon.fr/content/coups-de-pouce-passion>

Contact : elodie.tavernier@insa-lyon.fr

Fondation INSA Lyon – Bât. des Humanités – 3^e étage





➤ ACCÈS À LA CULTURE

🕒 **CULTURE INSA 20-21**

Programmation du Service culturel gratuite pour tous

7 artistes professionnels invités, une quinzaine de concerts, représentations du spectacle vivant les mardis à 19h et jeudi à 12h30 . 6 artistes plasticiens exposent dans la galerie des Humanités (BD, photos, peinture, sculpture, vidéo, dessin, gravure...) les mardis à 12h30 et 18h. Des cartes blanches sont proposées (exposition danse-études, association les Lézarts, fête anniversaire de l'AS ...)

Des médiations et ateliers animés par des professionnels sont proposés gratuitement toute l'année.

🎬 culture@insa-lyon.fr

🕒 **PASS CULTURE**

Un pass culture réservé aux nouveaux entrants et conçu sur mesure vous sera distribué sur demande auprès du Service Culturel (culture@insa-lyon.fr).

Ce pass construit en collaboration avec les plus prestigieuses institutions mais aussi avec des lieux émergents (TNP, Épicerie Moderne, Théâtre du Point du jour, Toï Toï, Le Croiseur ...) vous permettra de bénéficier d'un « Pass Parcours » au choix (parcours musical, théâtral, danse, diversité...). Le pass est gratuit (valeur équivalent à environ 30 €).

🎬 culture@insa-lyon.fr

🕒 **Carte Musées Ville de Lyon**

Tarif 18-25 ans : 7€ par an / Tarif normal : 25€ par an / 🎬 + d'info

La carte donne un accès illimité aux six musées municipaux de la Ville de Lyon (collections permanentes et expositions temporaires) : MAC, MBA, Musée Gadagne, CHRD, Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique et Musée de l'Automobile Henri Malartré. Vous bénéficierez également de réductions pour les Musées des Confluence et Jean Couty.

🕒 **Carte Culture Ville de Lyon**

Tarif 18-25 ans : 15€ par an / Tarif normal : 38€ par an / 🎬 + d'info

La carte donne accès à l'ensemble des services de la Bibliothèque municipale de Lyon, toutes les expositions temporaires et permanentes des six musées municipaux : le Musée d'Art Contemporain, le Musée des Beaux-Arts, le Musée Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique et Musée de l'Automobile Malartré, de nombreuses réductions dans les établissements partenaires toute l'année : autres musées, salles de spectacle et concerts, cinémas...

🕒 **Carte 4 lieux - Scènes Métropolitaines**

Tarif : 16 € / 🎬 + d'info

La carte donne accès à des réductions et concerts gratuits dans quatre salles lyonnaises : 12 concerts gratuits par an dans les salles de l'Épicerie Moderne, du Périscope, du Marché Gare et Bizarre ! (un concert par salle et par trimestre) + une réduction de 4 € dans votre salle préférée et de 2€ sur les trois autres (parmi celles citées ci-dessus).

➤ CITY-GUIDE DE LYON

Le Petit Paumé est LA référence pour connaître les bonnes adresses pour sortir (restaurants, soirées, événements, ...). Ce guide gratuit est distribué à l'automne lors de 3 grands lancements. Le site internet et l'application mobile proposent une version enrichie et actualisée des bons plans.

 <https://petitpaume.com/>


LE PETIT *Paumé*



➤ SOLIDARITÉ

🕒 **Recyclerie**

Chaque fin d'année, l'association Objectif 21 collecte les objets en bon état que les résidents ne souhaitent pas garder. Ceux-ci sont ensuite revendus à prix solidaire aux nouveaux arrivants à la rentrée suivante.

Plan des points de collecte sur

 <http://intranet.insa-lyon.fr/content/gestion-dechets>



Une bourse aux vélos est organisée chaque année par l'association des Bikers. Elle rachète en juin les vélos des étudiants quittant le campus pour les revendre à prix coûtant aux nouveaux arrivants en octobre.

🕒 **Alimentation et bien-être**

L'AGORAé est un lieu d'échanges et de partage destiné à tous les étudiants. Dans ce lieu ouvert à tous se déroulent régulièrement des activités diverses et totalement gratuites : massages par des étudiants kiné, cours de fitness, initiation aux premiers secours, jeux de société, projection de films, ... C'est aussi une épicerie solidaire où en moyenne, tout est à -90% (sachet de pâtes à 0,22€ au lieu de 2,20€) avec une consommation responsable qui encourage la consommation de produits locaux ou encore la distribution de paniers AMAP en semaine.

 **AGORAé – site de La Doua, bâtiment Déambulatoire,
12-14 rue Raphaël Dubois**



2. CONTACTS UTILES SUR LE CAMPUS

➤ LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ

Bâtiment Camille Claudel, 1^{er} étage

Secrétariat des élèves-ingénieurs en 1^{re} et en 2^e année : Scol12@insa-lyon.fr

Secrétariat des élèves-ingénieurs en 3^e et en 4^e année : Scol34@insa-lyon.fr

Secrétariat des élèves-ingénieurs en 5^e année : Scol5@insa-lyon.fr

Secrétariat des étudiants en doctorat : doctorat@insa-lyon.fr

➤ LA DIRECTION VIE DE CAMPUS

🕯 Pôles Résidences

Résidence J

residences@insa-lyon.fr

Tél : 04 72 43-79 68 / -88 91 / -79 61

Privilégier les demandes d'informations par mail durant la période estivale

🕯 Pôles Restaurants

Bâtiment Le Galilée, rez-de-chaussée

accrest@insa-lyon.fr

Tél : 04 72 43 61 84 / 79 47

➤ LE PÔLE MÉDICAL DE PRÉVENTION DES ÉTUDIANTS

Bâtiment Camille Claudel, rez-de-chaussée

smpe@insa-lyon.fr

Tél : 04 72 43 81 10/ 79 98

➤ LE PÔLE SOCIAL ÉTUDIANTS

Bâtiment Camille Claudel, rez-de-chaussée

Service.social-etudiants@insa-lyon.fr

Tél : 04 72 43 83 01

➤ L'INSTITUT GASTON BERGER

Accompagnement des étudiants sous convention diversité, Cellule Handicap

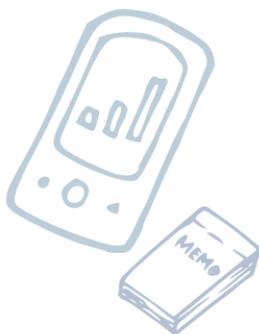
Étudiants, programmes mentorat ingénieur, bourses de la Fondation INSA Lyon

Bâtiment Les Humanités, 3^e étage

 <https://institut-gaston-berger.insa-lyon.fr>
igb@insa-lyon.fr

➤ PRÉVENTION, SÉCURITÉ, SANTÉ

- ⊙ Poste de sécurité : 04 72 43 85 85
- ⊙ SAMU : 15
- ⊙ POMPIERS : 18
- ⊙ Service médical INSA : 04 72 43 81 10
- ⊙ Assistante Sociale INSA : 04 72 43 83 01
- ⊙ Cellule Handicap Étudiants : 04 72 43 74 80
- ⊙ Service CAP : 04 72 43 74 50



3. ADRESSES UTILES HORS CAMPUS

➤ POUR SE DÉPLACER

- ⊙ Vélos en libre-service : VELO'V - <https://velov.grandlyon.com/>
- ⊙ SNCF - <https://www.oui.sncf/>
- ⊙ Transports en Commun Lyonnais (TCL) - <http://www.tcl.fr/>

➤ POUR ÊTRE AIDÉ

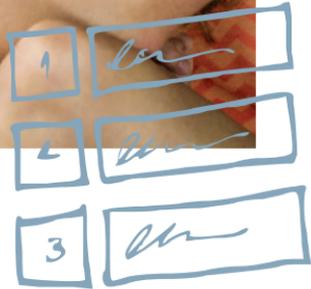
- ⊙ CAF – Aide au logement - <https://www.caf.fr/>
- ⊙ Bourse CROUS Lyon - <http://www.crous-lyon.fr/>
- ⊙ Assurance maladie, aides - <https://www.ameli.fr/rhone>

➤ POUR UN TITRE DE SÉJOUR

- ⊙ Préfecture du Rhône - <http://www.rhone.gouv.fr/>
- ⊙ Student Welcome Desk, de septembre à novembre : 92 rue Pasteur, Lyon 7^e

➤ POUR DÉCOUVRIR LYON ET SA RÉGION

- ⊙ Office du Tourisme Lyon - <https://www.lyon-france.com/>
- ⊙ Ville de Lyon : <https://lyon.fr/>
- ⊙ Région Auvergne Rhône-Alpes : <http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>



CHECK LIST

1. À FAIRE AVANT VOTRE ARRIVÉE

- Régler la CVEC (cf. § S'inscrire) et télécharger l'attestation QR code CVEC
- Lire le règlement intérieur de l'INSA et ses annexes (<https://www.insa-lyon.fr/fr/service-scolarité>)
- Compléter le dossier d'inscription (cf. § S'inscrire)
- Compléter la fiche Hébergement (cf. § Se loger)
- Compléter la fiche Restauration (cf. § Se restaurer)
- Compléter les mandats de prélèvement si vous choisissez le prélèvement automatique des factures
- Compléter l'acte de caution solidaire si vous choisissez le prélèvement automatique pour le loyer
- Contracter une assurance responsabilité civile (cf. § S'assurer)
- Contracter une assurance responsabilité civile locative (si logé sur le campus) (cf. § S'assurer)
- Réunir les pièces à joindre :
 - Photo d'identité de taille 35x45mm
 - Justificatif d'identité
 - Attestation CVEC
 - Assurance responsabilité civile vie privée
 - Notification bourse 2020/21 le cas échéant
 - Assurance responsabilité civile locative (si logé à l'INSA)
 - RIB du compte à prélever si prélèvement choisi
 - Les documents relatifs à la caution solidaire
 - Copie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (étudiants étrangers de l'UE)
 - Copie du passeport + extrait d'acte de naissance traduit (étudiants non UE)
 - Tout justificatif permettant de bénéficier d'une exonération partielle (cf. § Les droits d'inscription)
- Sauvegarder le dossier et les pièces à joindre en 1 seul document pdf
- Renvoyez le document à l'adresse indiquée sur le dossier
- Envoyer la fiche médicale au pôle médical prévention des étudiants (cf. § Être aidé et accompagné)
- Contacter la cellule Handicap si nécessaire (cf. § Être aidé et accompagné)
- Noter son heure de rendez-vous pour la chaîne de rentrée (admis en 1^{re} année FIMI uniquement : <https://www.insa-lyon.fr/fr/service-scolarité>)
- Faire les démarches de visa (étudiants hors UE) et Campus France
- Rassembler tout le nécessaire pour votre installation dans votre chambre (cf. § Se loger)

2. À VOTRE ARRIVÉE

● Si vous entrez en 1^{re} année FIMI

- Se présenter à la chaîne de rentrée le 7 ou 8 septembre selon convocation
- Disposer d'un moyen de paiement des frais de scolarité (espèces, chèque, CB)
- Apporter les éventuelles pièces complémentaires demandées par la Scolarité après l'envoi de votre dossier
- Signer le contrat de location et récupérer les clés de la chambre sur la chaîne de rentrée
- Rencontrer les étudiants du BdE pour participer à l'intégration

● Si vous entrez en 2^e, 3^e ou 4^e année cursus ingénieur

- Se présenter dans votre département de spécialité selon le jour et l'heure indiqués par celui-ci
- Signer le contrat de location et récupérer les clés de la chambre au Pôle résidences
- Apporter les éventuelles pièces complémentaires demandées par la Scolarité après l'envoi de votre dossier

DIRECTION DE LA SCOLARITÉ

Bâtiment Camille Claudel
8, allée du Rhône
69621 Villeurbanne cedex
Tél + 33 [0]4 72 43 89 24
scol@insa-lyon.fr

INSA LYON Campus LyonTech La Doua

20 avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex
Tél : + 33 [0]4 72 43 83 83
www.insa-lyon.fr